



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

45

Suppléants ayant voix
délibérantes :

--

Conseillers représentés :

8

Total votants :

53

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 19 DÉCEMBRE 2019 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 12 décembre 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 19 décembre 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Françoise KORZCENIUK, Thierry BARTHELEMY, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Marcel BARGEON à Olivier CHAMBON
Catherine MAZELLIER à Jeannine SUAREZ
Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX
Pépita RODRIGUEZ à Bernard VIGNAUD
Daniel BALISONI à Didier CORNET
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER
Farida LAÏD à Jacqueline MALOCHET

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Bernard LORTON, André IMBERDIS, Michel COUPERIER, Alain CHASSAGNE, Carine BRODIN.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**REPRÉSENTATION-SUBSTITUTION DES COMMUNES DE DORAT,
NÉRONDE SUR DORE ET SERMENTIZON AUPRES DU SIAD DE LEZOUX**

Rapporteur : Jean-Pierre DUBOST, Vice-Président

Vu les dispositions de l'article L.5214-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatif au mécanisme de représentation-substitution ;

Vu la délibération en date du 12 septembre 2019 du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne approuvant le transfert de compétence de l'action sociale d'intérêt communautaire au CIAS et notamment, l'aide et le soin à domicile, le bricolage, le jardinage et le portage de repas à domicile.

Considérant que la Communauté de Communes est désormais compétente en la matière sur l'ensemble du territoire ;

Considérant que les Communes de DORAT, NÉRONDE-SUR-DORE et SERMENTIZON adhèrent au Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile (SIAD) de LEZOUX ;

Considérant qu'il convient de substituer la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne aux Communes précitées dans leur adhésion au Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile (SIAD) de LEZOUX.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'adhésion de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne au SIAD de Lezoux, en lieu et place des Communes de DORAT, NERONDE SUR DORE et SERMENTIZON.
- **Approuve** que les représentants désignés par la Communauté de Communes de Thiers Dore et Montagne, appelés à siéger au sein du Conseil Syndical du SIAD de Lezoux restent les mêmes délégués des 3 Communes actuellement adhérentes, soit :

Commune de Néronde sur Dore :

Titulaire : Mme Danièle DELAFOUILHOUZE
Titulaire : Mme Marie Claude DELAFOUILHOUZE
Suppléant: Mme Joëlle CELLIER

Commune de Dorat:

Titulaire : Mr Noël DELARBOULAS
Titulaire : Mme Monique BREUIL
Suppléant: Mme Sylvie CLEMENCON

Commune de Sermentizon:

Titulaire: Mme Marie CHALUS
Titulaire: Mme Jacqueline ARNAUD
Suppléant: Mr Daniel DUMOULIN

TOTAL VOTANTS : 53	Conseillers présents : 45	Représentés : 8	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 53	Pour : 53	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

